Inter-Environnement Wallonie

INFO Valériane 2004

REACH: un enjeu majeur

Les effets des substances chimiques sur la santé sont préoccupants. Les coûts en terme de santé publique s'élèvent pour le contribuable européen à plusieurs milliards. L'Europe souhaite réformer sa législation sur les substances chimiques. IEW demande aux autorités belges et européennes de ne pas céder aux lobbies industriels et américains et de défendre clairement et avec vigueur la réforme proposée par la Commission.

1. Les substances chimiques : une question de santé publique

Le constat :
- une contamination généralisée de l'environnement;
- une contamination de l'organisme humain;
- une forte croissance de la fréquence de diverses pathologies (dont les cancers) sur les 20 dernières années;
- des liens entre ces maladies et les substances chimiques.

Plus de 100 000 substances chimiques sont aujourd'hui sur le marché européen. Elles sont partout présentes dans de nombreux produits de consommation courante et font donc partie intégrante de notre vie quotidienne[1]. On en retrouve dans les jouets, cosmétiques, téléviseurs, ordinateurs, poudres à lessiver, vêtements, mobilier… Elles contaminent l'eau, l'air, le sol et la chaîne alimentaire et, *in fine*, le corps humain. Certaines de ces substances s'accumulent dans l'environnement pendant des décennies et ne se décomposent pas.

Or, la plupart des dizaines de milliers de produits chimiques qui font partie de notre vie quotidienne n'ont pas été testés : quels sont leurs impacts sur l'environnement et la santé ?

Les analyses d'échantillons de sang, d'urine et de graisses, prélevés sur des personnes dans le cadre d'études menées aux Etats-Unis, au Japon et en Europe ont révélé que le corps humain est contaminé par des dizaines de substances toxiques.

Un exemple: les retardateurs de flamme

Plusieurs études américaines[1], concordantes avec celles menées au Japon, au Canada, en Suède, ont révélé des concentrations préoccupantes de « retardateurs de flamme » (parmi lesquels, les PBDEs (pentabromodiphényléthers)) dans le lait de jeunes mamans. Ces PBDEs entrent dans la composition de centaines de produits : ordinateurs, téléviseurs, voitures, matériel de bureau… Ces substances ont des similarités avec les célèbres PCB[1]s, qui ont été bannis en 1977, après que l'on ait découvert qu'ils sont cause de cancers et qu'ils s'accumulaient dans le corps humain.

[1] PCB : polychlorobiphényles ou diphényles polychlorés.

[1] Notamment en polluant nos environnements intérieurs. Voir entre autres le site www.sante-environnement.be ainsi que, par exemple, « *Hazardous Chemicals in belgian House Dust* », Greenpeace, March 2004 (http://www.greenpeace.be)

On peut, entre autres, s'inquiéter des retardateurs de flamme (substances ignifuges)[2], des éthers de glycol, des paraffines chlorées, des phtalates libérés par les jouets ou encore du biphénol A, que l'on retrouve dans les pots, bouteilles et sachets en plastique et même dans les biberons, ou encore des composés organiques de l'étain, dont certains s'avèrent être des perturbateurs du système hormonal, et qui se trouvent dans T-shirts, jouets, matelas …

Effets sur la santé

Les effets sur la santé sont de divers ordres: atteintes au système immunitaire, perturbations du système hormonal, effets neurologiques, troubles de la reproduction, diminution de la fertilité, cancers. L'incidence de certaines maladies, comme les cancers, les allergies, les troubles du système hormonal (endométrioses etc.) a considérablement augmenté au cours des dernières décennies. Certains liens entre ces maladies et les substances chimiques sont démontrés, tels que, par exemple, entre les troubles de la reproduction et du développement observés chez certaines espèces sauvages et l'exposition à des perturbateurs endocriniens. Tant et si bien que les « risques chimiques » commencent à sérieusement préoccuper l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Commission européenne.

OMS : Quatrième conférence ministérielle sur l'environnement et la santé
La quatrième conférence ministérielle sur l'environnement et la santé s'est tenue ces 23 au 25 juin 2004 à Budapest. Les Ministres se déclarent préoccupés du fait de la méconnaissance des effets des substances chimiques sur la santé humaine et par la vulnérabilité particulière de l'enfant.
Voir http://www.euro.who.int/budapest2004.

La plus grande vulnérabilité des fœtus, nouveaux-nés et jeunes enfants est particulièrement préoccupante. Une exposition précoce peut avoir des conséquences à long terme : l'embryon et l'enfant, lors de leur développement, sont extrêmement sensibles à certaines substances chimiques pouvant laisser des séquelles irrémédiables ; ils sont plus exposés à des polluants dans leur environnement immédiat (tapis, rideaux, jouets..) – en particulier par voie orale ; proportionnellement à leur poids, ils respirent, mangent et absorbent davantage de substances toxiques que les adultes.

S'ajoutent les facteurs d'incertitude liés aux effets « cocktails » (c'est-à-dire les effets de l'exposition simultanée à plusieurs polluants), à l'exposition continue à de faibles concentrations de divers contaminants et aux effets à long terme de cette exposition.

Pesticides
En ce qui concerne plus spécifiquement les pesticides, «*Il existe suffisamment d'évidences pour que l'on puisse suggérer que le niveau et l'évolution des problèmes causés par les pesticides soient sérieux et en croissance, en particulier en ce qui concerne la contamination des eaux souterraines, des aliments et l'accumulation de certains pesticides au niveau des plantes et animaux. Nous n'avons encore qu'une maigre compréhension des effets de faibles quantités de polluants qui s'accumulent dans le corps humain et, en conséquence, il est nécessaire de protéger par priorité les groupes vulnérables tels les enfants et les personnes âgées*». (Communication de la Commission européenne relative au sixième Programme d'action pour l'environnement.)

L'amiante, le benzène ou le DDT sont les exemples les plus connus des erreurs du passé, par défaut d'application du principe de précaution. Aujourd'hui, le principe de précaution n'est toujours pas appliqué. Les « POPs » (polluants organiques persistants) sont particulièrement préoccupants étant donné l'exposition croissante des enfants et leur vulnérabilité particulière[3].

Les données scientifiques ne manquent pas. Nous vivons dans un

[2] Voir, entre autres, le site de l'ONG américaine « *Environmental group* » : www.ewg.org/reports/mothersrmilk/ et /bodyburden/ ainsi que le site des « *Centers for disease control and prevention* » (CDC) du Centre national pour la santé et l'environnement de Géorgie, USA : www.cdc.gov/exposurereport .
[3] « *Chemical legacy – Contamination of the child* », C. N. Dorey, PhD., Greenpeace, October 2003.

environnement contaminé, avec des conséquences graves et largement sous-estimées pour nous-mêmes et pour nos enfants.

L'Appel de Paris

Le 7 mai dernier a eut lieu à l'Unesco à Paris un colloque international intitulé « Cancer, environnement et société » organisé par l'Association française pour la recherche thérapeutique anti-cancéreuse (Artac). Ce colloque, sous la présidence du Pr Israel et du Pr Montagnier, a fait le point sur la problématique des cancers et notamment de leur étiologie environnementale.

A cette occasion, des personnalités du monde médical et scientifique, des philosophes et des juristes ont signé la Déclaration internationale sur les dangers sanitaires de la pollution chimique, dite Appel de Paris.

Les signataires constatent l'augmentation de l'incidence des cancers, touchant toutes les tranches d'âge ainsi que l'augmentation des malformations congénitales et de la stérilité. Les liens avec la pollution chimique sont établis. Ils constatent également que nous sommes exposés une pollution chimique diffuse due à la contamination globale de l'environnement et de la chaîne alimentaire et que celle-ci a des conséquences sur la santé.

Ils considèrent que la régulation insuffisante de la mise sur marché des substances chimiques met particulièrement l'enfant en danger. Mais c'est l'espèce humaine, elle-même, qui est en danger. La dépendance de l'être humain à la flore et à la faune fait que « *toute destruction ou pollution irréversible de la flore et de la faune met en péril sa propre existence* ». Les maux observés chez les espèces animales sauvages ou domestiques sont un reflet de celles observées aujourd'hui chez l'homme.

Pour signer l'Appel de Paris : http://appel.artac.info/appel.htm

2. REACH : pour une réforme ambitieuse

L'Union européenne reconnaît que la législation actuelle en matière de substances chimiques est inefficace. Alors que plus de 100 000 substances sont actuellement sur la marché, on ignore dans la plupart des cas leurs propriétés et leurs utilisations ; les exigences d'essais sont quasi inexistantes ; il n'y pas d'information pour le consommateur… C'est pour cela que la Commission européenne a entrepris la réforme de la législation sur les produits chimiques.

La Commission a donc proposé dans un Livre blanc en 2001 l'élaboration d'un nouveau système de réglementation connu sous le nom de REACH (*Registration, Evaluation and authorization of Chemicals*). Le système proposé devait permettre :

- d'améliorer la connaissance des propriétés et utilisations des substances chimiques;
- de prendre des mesures spécifiques à l'encontre des substances dangereuses;
- de rendre l'industrie davantage responsable de la sécurité des substances qu'elle produit et met sur le marché ;
- de maintenir et renforcer la compétitivité des entreprises européennes.

Ce projet a subi un fort lobby de la part de l'industrie chimique. Alors que le le projet initial du système REACH constituait une avancée importante en terme de législation, le projet actuel est redevenu largement insuffisant. Malgré les préoccupations grandissantes sur les effets des produits chimiques sur la santé humaine, il a perdu de sa substance au fil des consultations.

Le Parlement européen et les Conseils des Ministres européens continuent actuellement à amender ce projet de règlement REACH, qui subit de la part de l'industrie chimique de fortes pressions.

Ce que Inter-Environnement Wallonie (IEW) demande

IEW demande que les autorités publiques mènent une réelle politique de prévention en matière de santé publique, fondée sur le nouveau concept « d'hygiène chimique », notamment par un soutien politique fort à REACH. IEW demande aux autorités belges et européennes de ne pas céder aux lobbies industriels et américains et de défendre clairement et avec vigueur la réforme proposée initialement par la Commission.

IEW demande :

- une élimination progressive des substances toxiques, persistantes et bioaccumulables;
- l'obligation de remplacer les substances les plus préoccupantes par d'autres, moins dangereuses (principe de substitution);
- l'information des consommateurs sur les substances présentes dans les biens de consommation et leurs risques potentiels ;
- une information suffisante de la part de l'industrie pour toutes les substances qui sont mises sur le marché en quantités supérieures à 1 tonne par an, de façon à ce que celles-ci puissent être évaluées par les autorités correctement. Il en va de même pour les substances « particulièrement préoccupantes » (CMR, PBT et vPvB, ainsi que les perturbateurs endocriniens)[4], même produites en petites quantités.

Pour plus d'information :

Nombreuses études du WWF et de Greenpeace sur la contamination du corps humain (études sur des cohortes de gens ordinaires) et sur la contamination des environnements intérieurs et les sources possibles de contamination (analyse de différents biens de consommation).

- WWF:
  http://www.panda.org/campaign/detox/news_publications/publications.cfm
- Greenpeace UK:
  http://www.greenpeace.org.uk/Products/Toxics/science.cfm

REACH :

- le projet de réforme de la législation :
  http://europa.eu.int/comm/environment/chemicals/reach.htm et http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/pdf/2003/com2003_0644fr.html .
- les ONG de protection de l'environnement et REACH :
  http://www.chemicalreaction.org/

[4] Les substances particulièrement préoccupantes sont :

- les CMR : cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques ;
- les PBT : persistant, bioaccumulable et toxique ; vPvB : très persistant et bioaccumulable ;
- ainsi que les perturbateus endocriniens.